



## Les questions à se poser

### **pour développer un atelier bovins lait**

#### **L'accroissement du troupeau remet en cause un certain nombre de points à réfléchir :**

**Les installations :** capacité et aménagement de la stabulation de la salle traite, des ouvrages de stockage de fourrage et des déjections ; pour faciliter le travail optimiser les résultats zootechniques et respecter les exigences environnementales.

**La main d'œuvre :** est-elle suffisante ? Faut-il revoir l'organisation du travail ? Faut-il embaucher ? Faut-il simplifier ?

La main d'œuvre est un facteur limitant à raisonner impérativement.

**La conduite du troupeau :** L'accroissement du troupeau passe par un bâtiment adapté pour une conduite en lots homogènes. Des outils d'aide au suivi sont nécessaires pour mieux repérer les événements. Quelle type de ration est le mieux adapté ?

#### **Des exigences de qualité et environnementales :**

**Qualité :** taux butyreux, taux protéique, bactériologie, cellules, butyriques, lipolyse, inhibiteurs – autant d'exigences réglementaires obligatoires à respecter pour rester livreur et optimiser le prix du lait

**Environnement :** comment respecter les exigences réglementaires et optimiser les pratiques en matière de fertilisation, d'épandage des effluents ?

#### **Un contexte économique qui nécessite une adaptation :**

**Optimiser les résultats zootechniques :** plus que jamais il est nécessaire d'optimiser les résultats techniques par des choix au quotidien (quantité de concentré...) ou à plus long terme (niveau d'investissement...) et la mise en place de pratiques cohérentes.

**Maîtriser les intrants :** la mise en adéquation des charges par rapport au niveau de production est le premier facteur de mise en œuvre des marges de progrès et permet de diminuer le coût de production. L'optimisation de l'utilisation du concentré et l'autonomie fourragère sont à raisonner en priorité.

Atteindre les objectifs nécessite des outils de suivi adaptés, des pratiques cohérentes et économes.

#### **Renseignements :**

POLE ELEVAGE – Chambre d'agriculture des Landes – tel 05 58 85 45 25  
[elevage@landes.chambagri.fr](mailto:elevage@landes.chambagri.fr)